



CONSEIL MUNICIPAL
Ce 3 novembre 2020

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la ville de Duparquet, ce mardi 3 novembre 2020 à 19h00.

Présents :	M. Jacques Ricard	Maire suppléant Et Conseiller no.5
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.4
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absents :	M. Denis Blais	Conseiller no.1
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2

Monsieur le maire suppléant Jacques Ricard préside la séance et agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire suppléant déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.295-2020 Sur proposition de la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.



VILLE DE DUPARQUET

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
Mardi 3 novembre 2020 à 19h00**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PROCÈS-VERBAL

3.1 Séance régulière du mardi 6 octobre 2020

4. CORRESPONDANCE

4.1. MRCAO – nouvelle firme pour contrat de services en évaluation foncière

4.2 Compensation recyc-québec 2020

4.3 Lettre officielle – aide covid

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de octobre 2020 : (\$)

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 Suivi rencontre MRCAO –Analyse service pompier
6.2 Contrat patinoire
6.3 Noel des enfants 2020

7. Résolutions

7.1 Calendrier des séances municipales 2021
7.2 Membres comité MADA
7.3 Programme d'aide pour la formation pompier volontaire
7.4 Remboursement matricules 2469 01 2498
7.5 Renouvellement FQM
7.6 Formation FQM
7.7 Présentation subvention Canada en fête 2021
7.8 Entente Croix-Rouge
7.9 Offre de service déneigement 2020-2021
7.10 Parc informatique de l'hôtel de ville

8. RÈGLEMENTS

9. LOISIRS

10. URBANISME

11. SUIVI

-Halloween
-Statistique permis émis 2020

12. PAROLE AU PUBLIC

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCES VERBAL

Rés.296-2020

3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 OCTOBRE 2020

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondée par la conseillère Mme Solange, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 6 octobre 2020.

4. CORRESPONDANCE INFORMELLE ET DÉCISIONNELLE

4.1 MRCAO – NOUVELLE FIRME POUR CONTRAT DE SERVICES EN ÉVALUATION FONCIÈRE

FQM-Évaluation foncière (FQME) prendra la relève de la Société d'analyse immobilière DM pour la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2026

4.2 COMPENSATION RECYC-QUÉBEC 2020

Le versement de la compensation 2020 pour la collecte sélective des matières recyclables est de 11 815.97\$

4.3 LETTRE OFFICIELLE – AIDE COVID

Le gouvernement a annoncé l'octroi d'une aide financière de 800 M\$ aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances municipales. Pour sa part, la ville de Duparquet recevra un montant de 37 974\$

5. FINANCES

Rés.297-2020 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS D'OCTOBRE 2020 :

Proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés pour le mois d'octobre 2020;

Le montant des comptes à payer : 66 404,89 \$
Le montant des salaires : 17 118,86 \$
Les prélèvements autorisés : 13 052,08 \$

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 SUIVI RENCONTRE MRCAO –ANALYSE SERVICE POMPIER

Le maire suppléant et la directrice ont assisté à une rencontre organisée par la MRCAO portant sur le Service en sécurité incendie. Les municipalités de Roquemaure, Rapide-Danseur, Gallichan, Palmarolle et Ste-Germaine étaient également présentes. On y a présenté les responsabilités de chacun. Il y a eu compte-rendu de la rencontre tenu regroupant tous les directeurs de services incendie. Maintenant, la MRCAO demande à chaque conseil de ville de fournir par écrit leurs intentions par rapport à leur service incendie sur une vision de 10 ans. (ceci pour la durée de vie du schéma). La date de tombée est le 15 janvier 2021

6.2 CONTRAT PATINOIRE

Autorisation d'afficher le poste disponible "préposé à la patinoire" saison 2020-2021, s'inspirer des modalités des années passées

6.3 NOEL DES ENFANTS 2020

Le conseil de ville autorise un budget de 15\$ taxes incluses pour l'achat de cadeaux au Noël des enfants 2020 (2019 : 78 enfants), avec prix déco-maison pour un tirage au sort de 5 prix de 50\$.

7. Résolutions

RÉS. 298-2020 7.1 CALENDRIER DES SÉANCES MUNICIPALES 2021

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et résolu unanimement d'approuver le calendrier des séances régulières du Conseil Municipal 2021.

Mardi 12 Janvier	Mardi 6 Juillet
Mardi 2 Février	Mardi 3 Août
Mardi 2 Mars	Mardi 7 Septembre
Mardi 6 Avril	Mardi 5 Octobre
Mardi 4 Mai	Mardi 2 Novembre
Mardi 1 Juin	Mardi 7 Décembre

RÉS. 299-2020 7.2 MEMBRES COMITÉ MADA

Attendu que le conseil de la Ville de Duparquet s'est positionné en faveur d'une mise à jour de sa démarche MADA,

Attendu que Madame Solange Gamache et Madame Marlène Doroftei, conseillères municipales, ont été désignées à titre de responsable de la question «Ainés» au sein du conseil et qu'à ce titre, elles assumeront la co-présidence du comité de pilotage de la municipalité;

Attendu que ledit comité de pilotage se verra confier le mandat d'élaborer un bilan des réalisations et actualiser le plan d'action MADA;

En conséquence, il est proposé par Mme Claudette Macameau, appuyé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage de la démarche MADA soit : Mme Chantal Poirier, chargée de projet, Madame Thérèse Langlois et Madame Carmen Lacroix, représentantes des aînés, Madame Tania Morin-Jolin, milieu de garde et famille, Kim Gagné, santé-famille-organismes et Monsieur Guillaume Gagné-Samuel, loisirs-famille.

RÉS. 300-2020 7.3 PROGRAMME D'AIDE POUR LA FORMATION POMPIER VOLONTAIRE

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2020;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Ville de Duparquet désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Ville de Duparquet prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

RÉS. 301-2020 7.4 REMBOURSEMENT MATRICULES 2469 01 2498

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, appuyé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, et unanimement résolu d'autoriser le remboursement de 3.37\$ pour une taxation non-requise

RÉS. 302-2020 7.5 RENOUELEMENT FQM

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, et unanimement résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion FQM 2021 au coût de 1 142,72\$ taxes incluses.

RÉS. 303-2020 7.6 FORMATION FQM

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameau, et unanimement résolu d'autoriser la formation "Communauté de pratique" offert par la FQM au coût de 495\$ taxes en sus. (10 rencontres en 10 mois)

RÉS. 304-2020 7.7 PRÉSENTATION SUBVENTION CANADA EN FÊTE 2021

ATTENDU QUE la fête de la St-Jean Baptiste est un évènement annuel important pour les citoyens de la municipalité;

ATTENDU QUE l'organisme Canada en fête peut accorder une aide financière pour défrayer une partie des coûts de cette activité;

ATTENDU QU'un dossier de présentation a été monté pour être acheminé à l'organisme Canada en fête ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à faire parvenir une demande d'aide financière à Canada en fête et à signer tous les documents qui s'y réfèrent.

RÉS.305-2020 7.8 ENTENTE CROIX ROUGE

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, appuyé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu de renouveler la "Lettre d'entente aux sinistrés" avec La Société Canadienne de la CROIX-ROUGE. La vile s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente (2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023) au coût de 170\$ par année, taxes incluses et d'autoriser le maire suppléant M. Jacques, ainsi que la directrice générale à signer les documents à titre de représentants de la ville de Duparquet.

RÉS.306-2020 7.9 OFFRE DE SERVICE DÉNEIGEMENT 2020-2021

Attendu que, la ville a invité via email deux contracteurs à nous fournir leurs listes de prix pour le déneigement 2020-2021;

Attendu que les entrepreneurs nous offrent leurs services à l'heure.

Contracteur	camion	loader	pépine
Raymond Bérubé	110\$ /hre	100\$ /hre	80\$ /hre

Contracteur	Niveleuse	Loader	Charrue
Alain Gagné	96\$ /hre	95\$ /hre	100\$ /hre

Contracteur SMG Soudure	Gros loader 135\$ /hre
----------------------------	---------------------------

Il est proposé par la conseillère Claudette Macameau appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache résolu d'octroyer :

- le contrat de déneigement et de sablage dans le secteur du Lac Duparquet rang-7 pour l'hiver 2020-2021 à M.Raymond Bérubé;
- le contrat de déneigement et de sablage dans le secteur de la ville pour l'hiver 2020-2021 à Monsieur Alain Gagné;
- d'engager occasionnellement SMG Soudure pour les périodes de surplus de neige.

Pour les deux(2) contrats, le mélange de sel et de sable est en surplus.

RÉS.307-2020 7.10 PARC INFORMATIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE

Attendu que la Ville de Duparquet a reçu un octroi pour une aide financière de 37 974\$ dans le contexte de la pandémie de la Covid-19 afin d'atténuer les impacts de la COVID 19;

Attendu que la pandémie nous a forcé de revoir nos façons de faire pour les séances du conseil, les rencontres et réunions de d'autres comités;

Attendu que la Ville n'est pas en mesure de favoriser le télétravail si la situation l'exige;

Attendu que présentement le parc informatique de la Ville de Duparquet est désuet et ne peut offrir un service de qualité afin de s'adapter aux situations requises;

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, appuyé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu de permettre un budget de 12 000\$, taxes incluses pour l'achat et l'installation d'un nouveau parc informatique à l'hôtel de ville.

8. RÈGLEMENTS

9. LOISIRS

10. URBANISME

11. SUIVI

Tirage de 5 prix de 50\$ pour le concours "Déco-maison Halloween"
14 citoyens ont participé.

Présentation des statistiques permis délivrés pour 2020 : 81 à ce jour
octobre 2020
(2019=74 // 2018=70 // 2017=52)

12. PAROLE AU PUBLIC

Rés.308-2020 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondée par la conseillère Mme Solange Gamache, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h45.